

sont restées stables et il y a eu des augmentations pour les pois, les haricots et le sarrasin.

Le violent déclin de 1930 s'est accentué en 1931 et toutes les denrées figurant au tableau ont baissé, excepté l'avoine, le seigle et l'orge. Les réductions de prix du blé, de la graine de lin, du maïs et des pommes de terre ont été de nouveau violentes; le blé, qui est le fort facteur de l'indice, a été responsable de la plus grande partie d'un déclin de 55.4 points dans l'indice général entre 1924 et 1931 de même que de la reprise temporaire de 1929. Les prix de 1932 accusent un fléchissement sur toute la ligne, sauf les pommes de terre, le maïs à grain et les pois qui ont haussé depuis 1931.

Sous-section 10.—Statistiques agricoles du recensement.

Une sélection des statistiques agricoles les plus importantes du recensement de 1921 a paru dans l'Annuaire de 1929, pp. 275-277. De plus, certaines statistiques agricoles des Provinces des Prairies ont été colligées lors du recensement de 1926 et ont paru dans le même volume, pp. 277-279. Les statistiques agricoles complètes du recensement de 1921 paraissent dans le volume V du recensement de cette année tandis que les statistiques agricoles du recensement de 1926 des Provinces des Prairies se trouvent dans les rapports du recensement de cette année parus pour les provinces de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta.

Un résumé des données du recensement dont la compilation est terminée au moment que nous allons sous presse figurent dans l'appendice II à la fin du présent volume.

Sous-section 11.—Diverses statistiques agricoles.

Irrigation agricole.¹—Le contrôle des eaux de surface de l'Alberta appartient maintenant à la Couronne en vertu de la loi des ressources hydrauliques appliquée par l'Office des Ressources Hydrauliques de cette province. Tout ce qui concerne le contrôle des eaux de surface en général de même que l'inspection et l'autorisation de travaux détournant l'eau pour usages domestique, municipal, industriel, d'irrigation et autres fins et l'octroi de patentes pour telles fins est prévu dans cette loi. Le directeur des Ressources Hydrauliques à Edmonton, Alberta, est chargé de cette surveillance. La loi des districts d'irrigation de l'Alberta (S.R.A., 1922, c. 114) et les statuts qui l'amendent pourvoient à la formation de districts d'irrigation et autorise leur financement par des emprunts votés par les électeurs des districts.

Le tableau 44 donne les statistiques des plus grands systèmes d'irrigation de l'Alberta en 1931.

44.—Principaux réseaux d'irrigation dans le sud d'Alberta, 1931.

Réseau.	Source d'approvisionnement.	Superficie irrigable.	Milles de canaux.	Superficie irriguée en 1931.
		acres.	milles.	acres.
C.P.R., section ouest	Rivière Bow	218,980	1,566	47,593
C.P.R., section est	Rivière Bow	400,000	2,500	90,724
C.P.R., section Lethbridge	Rivière St. Mary	89,000	196	68,082
Canada Land and Irrigation Co., Ltd.	Rivière Bow	130,000	431	26,015
Taber Irrigation District	Rivière St. Mary	21,499	96	19,914
Lethbridge Northern Irrigation District	Rivière Oldman	99,910	573	70,408
United Irrigation District	Rivière Belly	34,235	175	12,983
New West Irrigation District	Rivière Bow	4,501	23	3,156
Magrath Irrigation District	Rivière St. Mary	6,975	90	3,400
Raymond Irrigation District	Rivière St. Mary	15,129	15	9,000
Totaux		1,020,229	5,665	351,282

¹ Révisé par L. C. Charlesworth, directeur du Bureau des Ressources hydrauliques, Province d'Alberta.